

E

NS /

COMMUNICATION
VALORISATION
DIFFUSION

AG

APPEL A PROJET

CONCEPTION DE LA NOUVELLE IDENTITE GRAPHIQUE DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE GRENOBLE

CAHIER DES CHARGES

OBJET DE LA CONSULTATION

L'objet de la consultation est de concevoir un nouveau logotype de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble et de définir une nouvelle charte graphique, de la transcrire et de la rendre applicable à l'ensemble des supports de communication de l'école qu'ils soient numériques ou imprimés.

DATE : 19.07.2024
N/RÉF : AP_CG_25
V/RÉF : CG_25

VOTRE INTERLOCUTEUR : LOÏC BESNARD
TÉL. : 04 76 69 83 21
BESNARD .L@GRENOBLE.ARCHI.FR

OBJET : CONCEPTION DE LA NOUVELLE IDENTITÉ
GRAPHIQUE ET VISUELLE

NOUS SERONS EN MESURE DE REpondre A VOS
QUESTIONS A PARTIR DU LUNDI 26 AOUT 2024, DATE
DE REOUVERTURE DE L'ETABLISSEMENT A LA SUITE
DE LA PAUSE ESTIVALE

CONTEXTE

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble un établissement public à caractère administratif d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication. Elle est l'une des 20 Ecoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) françaises.

L'école se situe dans un bâtiment, livré en 1978, conçu et construit par l'architecte Roland Simounet dans le quartier de la Villeneuve de Grenoble. Cette implantation correspondait à la volonté politique de l'époque d'intégrer l'enseignement de l'architecture au cœur d'une zone urbaine novatrice. Des travaux d'extension et de restructuration ont été conduits en 1998 et 2003, permettant l'évolution de l'établissement.

L'identité graphique de l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble a évolué en 2013 avec la définition d'une nouvelle charte graphique : nouveau logo, affirmation d'une couleur signature en jaune (#ffe73a), nouvelle police (Réplica bold). Cependant, cette charte repose sur quelques gabarits types, se définissant elle-même par l'exemple, sans couvrir l'ensemble des besoins ni exprimer clairement des principes qui auraient permis de l'entendre en interne à de nouveaux supports. Sur cette base le service Communication, Valorisation, Diffusion qui garantit le bon usage de cette charte s'efforce de faire vivre ces principes graphiques afin de conforter l'identité de l'établissement dans un environnement ayant fortement évolué ces dernières années.


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

NS / AG | UGA

ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE GRENOBLE

60 AVENUE DE CONSTANTINE
CS 12636
38036 GRENOBLE CEDEX 2
T. +33 (0)4 76 69 83 00
F. +33 (0)4 76 69 83 38

WWW.GRENOBLE.ARCHI.FR

E

NS /

AG

Deux événements majeurs impliquent une nécessaire évolution du logo de l'établissement et à minima une adaptation des principes graphiques :

- L'intégration au sein du grand établissement de l'Université Grenoble Alpes dont l'école fait partie en tant qu'établissement composante.
- La nouvelle charte graphique de l'Etat avec des règles d'usage depuis 2020.

Dans ce contexte, plusieurs piliers de l'identité de l'établissement et supports de communication se retrouvent en décalage. Cet appel à projet vise à évoluer vers une identité graphique appropriée qui rend compte des évolutions de l'école et prend en considération les enjeux de responsabilité environnementale. Il convient donc d'enclencher un travail stratégique valorisant les spécificités de l'établissement. L'ENSA Grenoble se distingue par son approche pédagogique mettant en valeur l'expérimentation au cœur du processus d'apprentissage, mais aussi via son attachement à la recherche : la recherche nourrit l'enseignement et réciproquement. Décliné de façon opérationnelle la nouvelle charte graphique viendrait redonner à la communication de l'établissement un temps d'avance.

OBJECTIFS

L'appel à projet vise à accomplir les missions suivantes :

1/ Accompagner et conseiller dans l'élaboration d'une stratégie de marque propre pour l'établissement en tenant compte du contexte spécifique aux Écoles nationales supérieures d'architecture (forte dimension créative, doubles tutelles nationales, mission de formation et activités de recherche).

2/ Créer un nouveau logo de l'école d'architecture en intégrant le logo UGA (version courte) en tenant compte des logos des deux autres établissements composantes de l'UGA.



ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE GRENOBLE

60 AVENUE DE CONSTANTINE
CS 12636
38036 GRENOBLE CEDEX 2
T. +33 (0)4 76 69 83 00
F. +33 (0)4 76 69 83 38

WWW.GRENOBLE.ARCHI.FR

Sciences Po
Grenoble UGA



E

NS /

AG

Cette réflexion pourra éventuellement s'accompagner d'une réflexion prospective sur le patronyme de l'établissement en différenciant le nom d'usage du nom officiel (en s'inspirant notamment des autres ENSA).

3/ Renouveler la charte graphique de l'établissement et ses déclinaisons à minima en intégrant les [contraintes de la charte graphique de l'Etat](#) tout en considérant les objectifs promus par le gouvernement sur les questions de société en facilitant l'accessibilité et l'inclusivité des supports.

LA COMMANDE

Le prestataire sélectionné sera chargé de conceptualiser et de développer une identité visuelle forte pour l'école d'architecture de Grenoble. Cette identité devra être facilement adaptable et déclinable sur l'ensemble des supports de communication de l'école. La nouvelle charte graphique devra refléter de manière optimale l'identité intrinsèque de l'École d'Architecture de Grenoble au sein du grand établissement de l'Université Grenoble Alpes (UGA). Elle devra répondre à l'ensemble des enjeux et missions de l'école en proposant un cadre graphique à la documentation interne et externe de l'établissement, facilitant la production de supports à travers des règles clairement établies.

Concernant les supports destinés à être imprimés, une attention particulière devra être accordée à la documentation détaillée de tous les paramètres essentiels pour l'utilisation de l'identité visuelle. Cela inclut les règles d'utilisation, la composition de tous les éléments de la charte, les équilibres, les typographies, le choix des couleurs, ainsi que des conseils d'usages.

La charte graphique et le logotype représentent l'identité visuelle de l'école, son image publique, l'expression qu'elle choisit de diffuser. Il convient d'inclure le logotype du ministère de la Culture, ainsi que celui de l'Université Grenoble Alpes.

Le contractant s'engage à fournir les éléments validés de l'identité visuelle, livrés sous forme de fichiers natifs, accompagnés d'un document explicatif détaillant les règles d'utilisation spécifiques à chacun des éléments. Cette compilation de fichiers constituera la charte graphique et sa déclinaison. Ainsi la proposition retenue s'engage à fournir les gabarits nécessaires pour l'ensemble des applications de la charte (détails des supports spécifiés dans la section attentes). La charte graphique sera livrée dans des formats compatibles avec les logiciels de la suite Adobe, ainsi que dans des formats courants (PDF, PNG, Word, Excel) selon les supports.


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

E
NS / AG | UGA

ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE GRENOBLE

60 AVENUE DE CONSTANTINE
CS 12636
38036 GRENOBLE CEDEX 2
T. +33 (0)4 76 69 83 00
F. +33 (0)4 76 69 83 38

WWW.GRENOBLE.ARCHI.FR

E

NS /

AG

La disponibilité, la rigueur et le souci du détail seront des qualités indispensables pour assurer la qualité de la coopération. Il est donc impératif de prévoir un niveau d'interactions et de retours raisonnable pour répondre aux exigences de modification et d'adaptation des contenus, garantissant ainsi la réussite des produits et des supports de communication.

LES ATTENTES DE LA COMMANDE

1/ Propositions de logotypes

Deux propositions de logotypes avec leurs déclinaisons monochromes pour les documents en noir ou en blanc.

2/ Une charte graphique

Refonte de la charte graphique en associant une réflexion menée sur l'identité graphique de l'école. Une charte graphique exhaustive sera développée, incluant :

- Une charte typographique pouvant être préexistante ou développées spécifiquement, mais devant être facilement utilisables avec la suite Adobe et Office en incluant tous les caractères, tant majuscules que minuscules, avec accents.
- Un univers coloriel intégrant en partie la couleur signature jaune

3/ Maquettes de déclinaison

- Affiches
 - Un modèle d'affiche type conférence (A0)
 - Un modèle d'affiche type exposition (A0)
 - Un modèle d'affiche d'informations diverses (A3)
 - Un modèle d'affiche de présentation de l'école (kakémono 85 x 200 cm) sur la base des éléments textuels transmis ultérieurement
- Publications
 - Trois masques Word : compte-rendu ; note de service ; courrier (format A4)
 - Masque de mise en page et de composition pour les supports d'éditions destinés aux étudiants : livrets guide


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

E
NS / | UGA
AG

ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE GRENOBLE

60 AVENUE DE CONSTANTINE
CS 12636
38036 GRENOBLE CEDEX 2
T. +33 (0)4 76 69 83 00
F. +33 (0)4 76 69 83 38

WWW.GRENOBLE.ARCHI.FR

E

NS /

AG

- de l'étudiant, manuel des stages, règlement des études (format A5)
- Maquette et règles de mise en page pour le rapport d'activité sur Indesign (format A4 ou A5)
- Maquette et règles de mise en page pour la programmation événementielle trimestrielle de l'établissement sur Indesign (format libre)
- Numérique
 - Masque pour les présentations visuelles (PPT)
 - Masques pour les réseaux sociaux (Mock-up 1:1 & 9:16) et charte éditoriale sur Instagram
- Signatures
 - Règles de mise en page et bloc de signature mail
 - Masque de carte visite avec une déclinaison en anglais

PROCEDURE DE SELECTION

1/ Première phase

Les candidats sont priés de soumettre leurs candidatures d'ici le lundi 9 septembre 2024 à midi, comprenant les éléments suivants :

- Une présentation exhaustive de la candidature
- Un portfolio mettant en avant les créations et réalisations artistiques professionnelles antérieures.
- Une note d'intention dans laquelle le candidat exprimera sa vision pour la création d'un logo et de la nouvelle charte graphique de l'établissement, tenant compte des informations fournies par le mandant tout en illustrant l'univers graphique proposé.
- Un devis détaillé, couvrant les tarifs des prestations pour la création des logotypes, d'une charte graphique, la conception et la mise à disposition des maquettes de déclinaison de la charte.

Après l'examen des dossiers par un comité de sélection, un maximum de 5 propositions sera présélectionné. Les candidats seront informés au plus tard le lundi 16 septembre. Un groupe projet sera ensuite formé à la suite de cette présélection afin de travailler sur les attendus finaux.

Les critères de sélection incluront :

- La cohérence de la note d'intention avec les attentes (40%)
- La pertinence des références professionnelles (20%)
- Le coût de la prestation (40%)


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

E
NS / | UGA
AG

ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE GRENOBLE

60 AVENUE DE CONSTANTINE
CS 12636
38036 GRENOBLE CEDEX 2
T. +33 (0)4 76 69 83 00
F. +33 (0)4 76 69 83 38

WWW.GRENOBLE.ARCHI.FR

E

NS /

AG

2/ Deuxième phase

Après un rendez-vous avec l'équipe projet pour présentation des attentes, les candidats retenus sont priés de soumettre un dossier papier et PDF comprenant les éléments suivants :

- Un projet d'identité visuelle comprenant :
 - o deux esquisses de logotypes
 - o une proposition d'un ensemble de polices
 - o une proposition de déclinaison sur plusieurs supports :
 - masque Word pour les productions administratives (format A4).
 - un principe d'affiche (format A0) avec une déclinaison pour une affiche de conférence
 - o deux esquisses de visuels pour la présentation de l'école
 - o une note d'intention de 2 pages présentant le projet

Sélection finale par un comité réunissant la direction, des représentants étudiants, des représentants du corps enseignant-chercheur et des représentants des services administratifs.

INDEMNITÉS DE PARTICIPATION

Une rétribution forfaitaire de 1000 euros TTC sera versée à chaque candidat retenu lors de la deuxième phase de sélection, après la remise d'un dossier complet énuméré ci-dessus. Pour les candidats non retenus, l'indemnité constituera un règlement final. En cas de sélection, l'indemnité sera déduite des montants dus dans le cadre de la prestation.

DROIT D'AUTEUR

Les créations sélectionnées dans le cadre de la présente commande deviendront la propriété de l'école, qui aura le droit de les reproduire et de les diffuser sur tous les supports de son choix. Le contractant s'engage à la livraison des matrices graphiques et des documents cadres afin que l'ENSAG puisse exploiter les supports livrés.

Les honoraires de création engloberont la cession des droits d'utilisation et de reproduction au profit du mandant pour tous les types de supports de communication en France et dans le monde entier. Ils seront également cédés au profit de tiers accrédités par l'ENSAG-UGA pour soutenir toute action de partenariat.


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

E
NS / | UGA
AG

ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE GRENOBLE

60 AVENUE DE CONSTANTINE
CS 12636
38036 GRENOBLE CEDEX 2
T. +33 (0)4 76 69 83 00
F. +33 (0)4 76 69 83 38

WWW.GRENOBLE.ARCHI.FR

E

NS /

AG

Le prestataire s'engage à déposer la création du logotype auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI). Le dépôt confère une double protection : droits d'auteur et propriété industrielle. Le prestataire est responsable de l'ensemble des démarches de dépôt et devra en attester auprès de l'école nationale d'architecture de Grenoble.

RÉSERVE D'ANNULATION

L'ENSAG-UGA se réserve le droit de suspendre la consultation et de déclarer l'appel à projet infructueux à l'une des deux phases (présélection et sélection) si le nombre et la qualité des réponses ne répondent pas aux exigences de qualité stipulées.

PERSPECTIVES

A la suite de cet appel, l'école envisage de poursuivre la déclinaison de ses éléments de communication en mettant l'accent sur l'adaptation de ses supports web dès 2025.

CALENDRIER DE L'OPÉRATION

Délai de remise des offres : par voie postale ou dépôt à faire parvenir **au plus tard lundi 9 septembre 2024** à midi.

La soumission des dossiers se fera sous forme électronique, en format PDF avec pour objet *AP-Charte_graphique* aux adresses suivantes : besnard.l@grenoble.archi.fr et communication@grenoble.archi.fr

Ou bien devra être envoyée par courrier à l'adresse du service Communication, Valorisation, Diffusion au *60 avenue de Constantine BP 2636 - 38036 Grenoble Cedex 2*

Communication de la liste des projets retenus : au plus tard le **lundi 16 septembre**.

Réunion avec l'équipe projet de l'ENSAG pour la présentation des attentes et des besoins du 19 septembre au 27 septembre.

Clôture de la seconde phase : **lundi 21 octobre à midi**.

Annnonce du projet retenu et début du travail de concertation : **lundi 28 octobre à midi**.

Le livrable final est attendu pour le **vendredi 20 décembre à midi**.